



Screamdelēz
International

Les travailleurs de Mondelēz crient à l'injustice!



Délicieux moments de bonheur?



Mondelēz International est une société transnationale spécialisée dans les "snacks" créée en octobre 2012 lorsque l'ancien **Kraft Foods** s'est séparé de sa branche de "snacks". La société dit d'elle-même, qu'elle ne rêve que d'une chose : « Offrir des moments délicieux de bonheur aux consommateurs, à nos employés et aux communautés du monde entier. ». Pourtant, la société n'apporte pas le moindre bonheur à ses travailleurs en Égypte et en Tunisie. Dans ces pays, où les gens ont risqué leur vie pour les droits et pour la démocratie, Mondelēz a décidé que l'exercice de ces droits s'arrête à la porte de ses usines.

Au parfum
d'atteintes
aux droits
de l'homme

Le travail à l'usine de chewing gum de Cadbury (désormais Mondelēz) à **Alexandrie, en Égypte**, est dur. En 2011, un ouvrier a été forcé de faire fonctionner à lui tout seul une machine normalement actionnée par trois personnes, et a été victime d'un accident du travail dans lequel il a perdu un pouce. En guise de récompense, il a été licencié sans indemnité!

Après la chute de Moubarak, qui laissait espérer l'avènement d'une nouvelle ère démocratique, 250 des 300 travailleurs de l'usine ont constitué un syndicat indépendant... que la direction a refusé de reconnaître. Une manifestation spontanée s'est formée pendant le quart de nuit le 27 juillet 2012, parce que la société refusait de payer une augmentation salariale décidée par le gouvernement. La réaction de l'entreprise a été de licencier les cinq membres fondateurs du syndicat – alors même que deux d'entre eux, au moins, n'étaient même pas de service à l'heure de la manifestation!



www.SCREAMDELEZ.org



En Tunisie, Mondelēz détient 49% de SO-TUBI, un des plus grands fabricants de biscuits de toute l'Afrique, dont l'usine de Tunis fabrique des produits de marque Mondelēz, tels que TUC. L'usine emploie 1.600 salariés, dont des centaines avec des contrats précaires. En juillet 2012, au beau milieu des négociations devant aboutir à une nouvelle convention collective, le secrétaire général du syndicat local a été licencié sans préavis pour avoir rencontré et représenté les travailleurs/euses qui l'avaient élu. Cette mesure a été suivie par la suspension du secrétaire général adjoint. Afin que les négociations puissent avancer et suite à d'énormes pressions de la direction, les autres dirigeants syndicaux ont convenu de démissionner du conseil. Depuis lors, un nouveau conseil a été élu, mais il n'y a pas eu de réintégration et la direction évite d'engager de véritables négociations.

* Conduite totalement dégoûtante

Aux protestations qui lui parviennent du monde entier, la société oppose le déni et la désinformation, tout en faisant preuve d'un total mépris face au sort de ses anciens employés, élus par leurs camarades pour les représenter. Les tentatives de dialogue de l'UITA, qui représente la grande majorité des travailleurs syndiqués de Mondelēz à travers le monde, sont restées sans réponse.

Les travailleurs/euses de Mondelēz d'Égypte et de Tunisie sont déterminés à poursuivre leur lutte pour la justice : ils demandent la réintégration de l'ensemble des travailleurs/euses licenciés pour avoir exercé leurs droits, la pleine reconnaissance du syndicat et de véritables négociations.



Soutenez la campagne !

Ce que vous pouvez faire ?

- Visiter le site de campagne à l'adresse screamdelez.org et envoyer un message à Mondelēz pour exprimer votre soutien aux travailleurs/euses égyptiens et tunisiens
- Envoyer un message à Mondelēz dans la ville où vous habitez, pour exprimer votre inquiétude au sujet des atteintes aux droits fondamentaux de l'homme commises par la société



- Contactez-nous pour savoir ce vous pouvez faire d'autre pour soutenir la cause screamdelez@iuf.org



Screamdelez International



@Screamdelez

Campagne internationale pour les droits syndicaux des travailleurs de Mondelēz

